Louer une salle

L'université Rennes 2 met à disposition ses locaux sur le campus de Villejean et de la Harpe pour l'organisation de colloques, séminaires, conférences, réunions, tournages de films (intérieurs et extérieurs).

La location des espaces comprend la mise à disposition des lieux bruts et des moyens de diffusion audiovisuels. Au besoin, la présence d'un technicien pour l'utilisation des équipements est envisageable du lundi au vendredi. L'entretien des locaux n'est pas prévu le samedi mais une prestation de ménage peut être demandée et vous sera facturée.

Tous nos campus sont couverts par le réseau sans fil. Possibilité d'un accès WIFI sur simple demande.

Avant d'effectuer un tournage au sein de l'établissement (film, documentaire, presse, etc.), en extérieur ou en intérieur, veuillez remplir le formulaire de demande d'autorisation de tournage.

Pour plus d'informations, contacter le service de la gestion des salles de l'Université au 02 99 14 11 44 ou par mail à gestion-des-salles [at] univ-rennes2.fr (gestion-des-salles[at]univ-rennes2[dot]fr)

Tarifs en vigueur :

Tarifs par salle et durée de location

Locaux	Durée	Tarifs HT	TVA (20%)	Tarifs TTC
Salle (15 à 59 places)	Plus de 4h*	230€	46€	276€
	4h et moins	115€	23€	138€
Salle (60 à 100 places)	Plus de 4h*	316,25€	63,50€	380€
	4h et moins	165,60€	31,71€	190€
Amphithéâtre (moins de 150 personnes)	Plus de 4h*	333€	66,67€	400€
	4h et moins	167€	33,40€	200€
Amphithéâtre (150 personnes et plus)	Plus de 4h*	354,20€	70,84€	425€
	4h et moins	177,10€	35,42€	213€
Hall	Plus de 4h*	57,50€	11,50€	69€
	4h et moins	28,75€	5,75€	34,50€

*dans la limite de 12h

Louer le Tambour

Auditorium de 297 places (dont 50 strapontins), le Tambour est un espace de diffusion culturelle situé à l'entrée du campus Villejean. Inauguré à la rentrée 1997, il est un des lieux clés de la vie culturelle de Rennes 2 et de la ville de Rennes. Tout au long de l'année universitaire, il accueille une programmation de concerts, de spectacles vivants, de conférences et de projections. Sa proximité avec le métro en fait un lieu accessible et ses événements sont ouverts à tous.

Vous êtes une structure porteuse de projet culturel, et vous souhaitez vous inscrire dans la saison culturelle de l'université ? Contactez le service culturel par mail à s-culturel [at] univ-rennes2.fr (s-culturel[at]univ-rennes2[dot]fr). Merci de fournir un dossier artistique et une fiche technique.

Vous êtes une structure extérieure à l'université Rennes 2, et vous souhaitez louer le Tambour pour l'un de vos événements ? Contactez le CREA par mail à crea [at] univ-rennes2.fr (crea[at]univ-rennes2[dot]fr) en précisant les détails de votre événements et vos besoins techniques :

Avant toute demande, nous vous remercions de vérifier que votre événement :

- s'inscrit bien en cohérence avec la politique culturelle de l'établissement (si projet culturel)
- qu'il répond aux contraintes techniques de la salle

Contact
Service de gestion des salles
02 99 14 11 44
gestion-des-salles@univ-rennes2.fr